

Informations de base	
<b>2016/2775(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exigences à respecter pour garantir que les services de colocalisation et les structures tarifaires sont équitables et non discriminatoires	
Complétant <a href="#">2011/0298(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2016)03266	06/06/2016	
Document annexé à la procédure	C(2017)1867	17/03/2017	
Document annexé à la procédure	C(2017)4848	05/07/2017	